

**Edito**

**2013, une nouvelle étape dans l'évolution du service HERIVA !**

A l'occasion du renouvellement du contrat de prestation avec le GIHP pour une durée de trois ans (2013-2016), plusieurs modifications ont été apportées au service rendu aux usagers de plus en plus nombreux d'HERIVA : la réservation possible jusqu'à une heure avant la prise en charge, l'ouverture le samedi après-midi et la participation au dispositif de titre unique de transport sur l'Aire Urbaine : le PASS'OK. Nous sommes convaincus que ces évolutions contribueront à l'amélioration de ce service apprécié mis en place depuis trois ans par la Communauté de Communes. D'autres étapes interviendront dans les années à venir pour le développement de la mobilité dans le Pays d'Héricourt !

**Le premier semestre 2013**

A la date du 31 juin, 4 867 prises en charge ont été assurées. 45% concernaient des personnes à mobilité réduite. 56% des voyages avaient pour départ ou destination Héricourt. 17 des 20 communes du Pays d'Héricourt ont été desservies. HERIVA compte 755 adhérents. 65% sont des femmes. 35% ont moins de 20 ans, 15% entre 20 et 50 ans, 29% entre 50 et 75 ans et 20% plus de 75 ans. 38% des adhérents sont domiciliés à Héricourt et tous les villages comptent entre 3 et 51 inscrits.

**Les réservations**

C'est sans aucun doute cet aspect du service qui concentre les remarques négatives. Pour améliorer le fonctionnement, diverses mesures ont été prises : ouverture d'un poste supplémentaire en septembre, orientation prioritaires des appels HERIVA et pour faciliter l'organisation des déplacements il vous est demandé

- **Pour les réservations une heure avant de contacter le standard de 7h à 11h et de 13 à 18h**
- **Pour les autres réservations de contacter le standard de 9h à 17h**

Les réservations peuvent se faire par téléphone **0810 070400** mais également par courrier électronique **hericourt@synergihp.fr** et par fax **03.89.43.45.14**

**Le PASS'OK**

Vous connaissiez et utilisiez le titre PASS'OK journée? Il devient le titre **Aire Urbaine** qui vous permet par l'achat d'un titre à 4.50 € de rejoindre les réseaux CTPM à Montbéliard et le réseau OPTIMO à Bavillers et Es-sert. Désormais, HERIVA est partie prenante d'autres titres PASS'OK qui permettent l'accès aux trains dans l'Aire Urbaine de façon journalière avec le PASS'OK journée au prix de 8 €, à la semaine au prix de 18 € ou au mois au prix de 52 €. Ces billets peuvent s'acheter aux distributeurs des gares, dans les boutiques OPTIMO et CTPM et prochainement au siège de la Communauté de Communes.

**Questions-réponses**

Pourquoi ne pas prendre en charge le transport des collégiens lorsqu'ils n'ont pas cours ?

*La compétence transport scolaire est assurée par le Conseil Général de Haute Saône. Nous n'avons pas le droit d'intervenir dans son organisation.*

Comment se finance le transport HERIVA ?

*La communauté de communes du Pays d'Héricourt consacre 155 000 € par an à ce service et mobilise 100 000 € de ses fonds propres pour le financement. le Conseil Général de la Haute Saône participe à hauteur de 40 000 € et les usagers à hauteur de 15 000 € soit 10%.*

Est-ce que l'abonnement PASS'OK me permet d'utiliser HERIVA?

*Oui, l'abonnement au PASS'OK vous assure la libre circulation sur le territoire du PASS'OK, c'est-à-dire sur la CCPh, Belfort et Montbéliard.*

J'habite Chenebier et je souhaite aller à la gare d'Héricourt entre 7h et 8h, est-ce possible?

*Non, car le service de 7h à 8h est uniquement destiné aux usagers d'Héricourt en substitution de l'ancien service « navette gare ». Ce service est mis en place à titre expérimental en 2013.*

**Vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, vous avez des questions, des suggestions  
merci de laisser votre message à [sandra.leininger@cc-pays-hericourt.fr](mailto:sandra.leininger@cc-pays-hericourt.fr)**